



VOLET B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



16005101

Déposé / Reçu le

31 DEC. 2015

 au greffe du tribunal de commerce
 francophonie de Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0890516517

Dénomination

(en entier) : **Amadeus Lane**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : rue César Franck, 58 à 1050 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions - nominations - Délégation de pouvoirs - modification siège social

Extrait du PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2015

1. L'assemblée générale prend acte et accepte les démissions de :

- M Philippe Evrard de sa fonction d'administrateur et ce, à dater du 14 décembre 2015 ;
- M Jean Petrens de sa fonction d'administrateur et ce, à dater du 14 décembre 2015 ;
- M Edouard Verburgh de sa fonction d'administrateur et ce, à dater du 14 décembre 2015 ;
- M Yves Boucquillon de sa fonction d'administrateur et ce, à dater du 14 décembre 2015 ;

2. L'assemblée générale accorde la décharge pleine et entière à M Philippe Evrard, M Jean Petrens, M Edouard Verburgh et M Yves Boucquillon pour l'exercice de leurs mandats d'administrateur pour la période allant du début de leur mandats jusqu'au 14 décembre 2015.

3. L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs à dater de ce jour, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 14 décembre 2021 :

- Mme Brigitte SALIK, domiciliée à 98000 Monaco, avenue des Citronniers, 4
- Mme Laurence BOLLE, domiciliée à 1671 Elingen, zwarte molenstraat, 28

4. L'assemblée décide de donner mandat à Me Olivier Bonhivers, avocat au Barreau de Bruxelles, dont le cabinet est établi avenue de Tervueren, 273 à 1150 Bruxelles, pour procéder aux publications légales requises.

 Olivier Bonhivers
 Mandataire

 Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Extrait du PV du Conseil d'administration du 16 décembre 2015

1. Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de déplacer le siège social de la société, à dater de ce jour, à l'adresse suivante : avenue Louise, 162 à 1050 Bruxelles.

2. Le Conseil d'administration décide:

2.1. de révoquer, avec effet immédiat, la délégation de pouvoir accordée à M Yves Boucquillon et M Jean Petrens, en qualité de mandataire spécial.

2.2. de donner mandat à Me Olivier Bonhivers, avocat au Barreau de Bruxelles, dont le cabinet est établi avenue de Tervueren, 273 à 1150 Bruxelles, pour procéder aux publications légales requises.

Olivier Bonhivers
Mandataire